Mairie de CHENEBIER

Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2018 à 18h00

Nombre de conseillers :

En exercice: 15 Présents: 14 Votants: 15

Présents	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire,
	MM. ABRY Francis – BELOT Pierre-Marie – CROISSANT Danielle -
	DEVILLERS François, Adjoints,
	MM. MULLER René – CLAUDEL Claude – GIRARDOT Stéphane –
	SOMMIER Nathalie, délégués aux Adjoints,
	MM. DECRIND Virginie - GARDAVAUD Xavier - JUGE Nathalie –
	KLEMANN Jérôme – MONNERET Matthieu, conseillers
	municipaux.
Absent(s) excusé(s)	Mme FLORIN Marie-Laure
Absent(s)	
Pouvoir	Mme FLORIN Marie-Laure à Mme SOMMIER Nathalie
Secrétaire de séance	Mme CROISSANT Danielle
Retardé (s)	MM. DECRIND Virginie – GARDAVAUD Xavier - GIRARDOT
	Stéphane

Approbation du compte-rendu du conseil du 8 octobre 2018.

1) Assiette et destination des coupes 2019

Parcelles 5-22-38-20-21-31A-31J-33J-48A: total 1470 m3

Affouage (particuliers): parcelles 5-22 Vente sur pied: 31A-31J-33J-48A-38

Affouage (bucheron): parcelles 20-21 Vote: 12 pour

Arrivée de MM. Virginie DECRIND et Stéphane GIRARDOT.

2) CCPH: rapport d'activité 2017

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport.

3) Indemnités du Trésorier

Le montant de l'indemnité est de 399.91 €. Attribution de l'indemnité à 80 % assortie d'une indemnité de conseil (confection du budget) = 30.49 €. Vote 14 pour.

4) Coopérative scolaire : demande de subvention

La coop scolaire demande une aide pour le financement du spectacle de Noël qui sera présenté aux élèves de maternelle à CE2. Accord pour une subvention de 240 €.

Vote: 14 pour.

Arrivée de M. Xavier GARDAVAUD.

5) REU (Répertoire Electoral Unique)

La loi n°2016-1048 réforme en profondeur les modalités de gestion des listes électorales et crée un REU unique et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE, et met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales.

Cette réforme – qui sera effective au 1^{er} janvier 2019 - facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant de la réaliser jusqu'à quelques semaines avant les scrutins et

non plus jusqu'au 31 décembre comme auparavant. Elle donne au Maire la compétence pour statuer sur les inscriptions et radiations.

Cependant les commissions de révision des listes sont remplacées par des commissions de contrôle à postériori composées d'un représentant de l'Etat, du TGI (Tribunal de Grande Instance) et d'un membre du conseil municipal qui n'est ni adjoint ni délégué.

Après délibération, Mme Marie-Laure FLORIN – volontaire - est nommée pour remplir cette fonction. Vote : 15 pour.

6) Création d'un emploi CUI en CDD

Le contrat de M. DIAZ est renouvelé à compter du 21 novembre sous statut CUI (contrat aidé) avec obligation de formations à suivre (secourisme, gestes et postures, électricité...) à raison de 20 heures hebdomadaires. Vote : 15 pour.

7) Ajout à l'ordre du jour :

Délibération pour les travaux de <u>réfection du pont de la Revenue</u> : accord 15 pour. Le devis s'élève à 37 000 € environ. Devis définitif à revoir au prochain conseil.

7) Questions diverses

- ✓ **Décision modificative budget assainissement**: pour info transfert de 100 € du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 1641 (remboursement emprunt capital).
- ✓ M. Baptiste JEANDEL propose un « projet jardin »avec les élèves de maternelle ayant pour but :
 - Connaître le développement du végétal
 - Leur donner le goût de jardiner et d'apprécier leurs récoltes
 - Redécouvrir le goût des légumes et celui des légumes méconnus
 - Reconnaître les plantes présentes dans le jardin
 - Apprécier la beauté des couleurs
 - Respecter le monde vivant
 - Produire de la nourriture

Nécessite une surface de 12.5 m2 proche de l'école avec un point d'eau ou une cuve de récupération de l'eau.

M. JEANDEL facture cette prestation 600 € d'ordinaire, mais il la réalise à titre gratuit pour l'école de Chenebier et fournira les semences. Accord du CM à l'unanimité.

- ✓ Audit énergétique bâtiments communaux :
 - Présentation des travaux envisagés mercredi 21/11 à 18 h 30.
 - ➤ Le point sera fait sur les organismes à solliciter pour l'attribution de subventions.
- ✓ **Eglise**: rdv avec un ingénieur du service de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) jeudi 29/11 à 10 heures pour faire le point sur les travaux.